



## Camping de la Vallée Heureuse

\* \* \*

Ouvert du 15/03 au 15/10

Camping Caravaning  
Camping de la Vallée Heureuse  
13660 ORGON  
Tél. 04 90 44 17 13– Fax 04 90 55 16 49

E-mail : [information@camping-lavalleeheureuse.com](mailto:information@camping-lavalleeheureuse.com)

Internet : [www.camping-lavalleeheureuse.com](http://www.camping-lavalleeheureuse.com)

## TARIFS 2008

*Bienvenue à la Vallée Heureuse*



<b>Emplacements camping (par nuit)</b>		
	Moyenne saison <b>15/03 au 06/07</b> et <b>25/08 au 15/10</b>	Haute saison <b>07/07 au 24/08</b>
• Forfait pour 2 personnes + 1 voiture + 1 caravane ou 1 tente	15,00 €	18,00 €
• Adulte supplémentaire	4.80 €	6.00 €
• Enfant jusqu'à 10 ans (gratuit jusqu'à l'âge de 2 ans)	2.50 €	3.50 €
• Tente supplémentaire pour enfant	1.00 €	1.60 €
• Chien	1.50 €	1.50 €
• Electricité	3.30 €	3.50 €
• Visiteur journée	6,00 €	6,00 €
• Voiture/moto supplémentaire (après accord de la direction)	5.00 €	5.00 €

<b>Frais supplémentaires</b>	
Taxe de séjour	0.50 € par jour et par personne de plus de 15 ans
Frais de dossier en cas de réservation (non déductible)	17.00 €
Acompte réservation	Emplacement camping : 45.00 €
Assurance annulation (facultative)	10,00 € par semaine

## CONDITIONS TARIFAIRES

Le prix du forfait emplacement comprend :

- ✓ un emplacement
- ✓ 2 personnes
- ✓ 1 véhicule
- ✓ 1 caravane ou 1 tente

LES DEPARTS doivent être annoncés la veille

Séjour camping : Le prix du séjour est à régler la veille du départ.

## HORAIRES

BUREAUX OUVERTS de **9 heures à 20 heures**

PORTES DU CAMPING ouvertes de **7 heures à 23 heures.**  
Entre 23 h et 7 h seul l'accès piéton est autorisé,  
les véhicules seront garés à l'extérieur du camping, aucune dérogation ne sera admise.

Emplacements : départ avant 12 heures.

## SERVICES

- **Electricité** - Courant en 220 volts. Puissance par prise sur les emplacements camping : 6A. (voir tarifs).
- **Une laverie** est à votre disposition aux heures d'ouverture des bureaux (voir autres tarifs)
- **Les animaux** être tatoués et vaccinés, ne doivent pas circuler librement, ni souiller les emplacements, ni gêner les voisins. (voir tarifs).
- **Les visiteurs doivent se faire connaître à l'accueil.** Ils doivent acquitter une redevance journalière (voir tarifs).
- **Piscine** : slip de bain obligatoire pour accéder à la piscine. (les shorts et caleçons sont interdits).
- **Barbecues électriques autorisés.**

**Une seule voiture par emplacement (sauf autorisation spéciale)**

Les voitures doivent stationner sur le même emplacement que la caravane  
les véhicules des visiteurs stationnent sur le parking extérieur.

**NE RIEN LAISSER DANS LES VEHICULES POUR EVITER LES VOLS**

Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du client.

Tout client est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping..